

L'enseignement de la grammaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **82 (1953)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'enseignement de la grammaire

Tel est le sujet proposé par le Comité de la Société d'Education et soumis à l'examen du Corps enseignant fribourgeois.

En vue de coordonner les efforts et de faciliter les recherches, le plan ci-après — qui n'a rien de rigide — est donné à titre de suggestion.

I. PARTIE THÉORIQUE

A. Pourquoi enseigner la grammaire ?

1. Quel rôle assignez-vous à cette discipline et quels bénéfices d'instruction et de culture en attendez-vous ? Quelle place lui accordez-vous dans le cadre plus vaste et complexe de la culture par la langue maternelle ?
2. Quelle responsabilité cette branche encourt-elle dans la crise actuelle de l'orthographe ? L'enseignement grammatical — qui doit être aussi un enseignement pour la vie — doit-il être ordonné entièrement à l'orthographe ? Objectifs à préciser.

B. Qu'enseigner ?

1. Faut-il élaguer les programmes actuels ou doit-on les conserver tels quels ? En préconisez-vous une simplification ?
2. Que penser de la nomenclature en usage dans nos classes ? Comment parvenir à plus d'unité ? Suggestions.
3. Quelle place réservez-vous à l'enseignement de l'orthographe d'usage ? En admettez-vous un enseignement occasionnel ou systématique ?
4. Quels bénéfices retirez-vous de la pratique traditionnelle de la conjugaison ?

C. Comment répartir la matière à étudier ?

1. a) Programme minimum du DEGRÉ INFÉRIEUR ?
Bien préciser, par cours, les notions susceptibles d'être assimilées.
b) Programme minimum du DEGRÉ MOYEN ?
Limites de cet enseignement. Ecueils à éviter.
c) Programme minimum du DEGRÉ SUPÉRIEUR ?
Faut-il prévoir un programme différencié pour les milieux urbains ? Lequel ?
2. Dans le tableau hebdomadaire, combien d'heures réservez-vous effectivement, suivant les cours :
a) à l'enseignement théorique ; b) aux travaux écrits ; c) aux exercices d'analyse et de synthèse ; d) durant la période d'été ?
3. Afin d'aider les débutants, jugez-vous nécessaire une répartition PÉDAGOGIQUE du programme, ou inclinez-vous à en maintenir la présentation simplement LOGIQUE, selon les neuf parties du discours ?

II. PARTIE PRATIQUE

A. Comment enseigner la grammaire ?

1. La leçon : Etapes, durée, procédés, suivant les cours ou classes à divisions multiples.
2. Les applications :
 - a) Exercices oraux et écrits. Texte suivi ou phrases détachées ? Qualités d'un bon exercice. Exemples.
 - b) Dictée, d'entraînement. Ses qualités.
 - c) Fiches d'exercices. Types.
 - d) Jeux de grammaire : dominos, etc.
 - e) Exercices ou questionnaires d'analyse et de synthèse. Utilisation de textes de lecture, etc.
 - f) Corrections : individuelle, collective, etc.
Avantages. Ecueils.

B. Comment contrôler l'efficacité de notre enseignement ?

Contrôle effectué par :

1. Le Corps enseignant :
 - a) Interrogations orales, écrites, par fiches...
 - b) Dictée de contrôle. Tests d'orthographe.
 - c) Graphique individuel (progrès de l'élève).
2. L'inspecteur :
 - a) Interrogations orales, écrites, fiches.
 - b) Dictée d'examen. Opinion à son sujet.
 - c) Notation-Système des pénalisations. Suggestions en vue d'unifier ces contrôles.

C. Les auxiliaires de notre enseignement ?

1. Le carnet ou le cahier d'orthographe : Emploi. Avantages.
2. Le manuel de grammaire :

Quel rôle assignez-vous à la grammaire ? Quel usage faites-vous des manuels utilisés chez nous depuis plusieurs années ? Qualités et défauts. Quel accueil réserveriez-vous à un choix d'EXERCICES adaptés à nos milieux, aux besoins de notre école fribourgeoise ? Suggestions.

III. CONCLUSIONS PRATIQUES

Quant : a) au programme ; b) aux méthodes ; c) au manuel) ?

LE COMITÉ.

Remarques

1. Les travaux peuvent être individuels ou le fruit d'un travail par équipes.
2. Il est loisible de traiter le tout ou une partie seulement de la question mise à l'étude.
3. Pour la livraison des rapports, on est prié de respecter les délais suivants :
 - a) Travaux individuels, au plus tard, le 1^{er} octobre.
 - b) Rapports d'arrondissement, le 1^{er} novembre.
4. Toutes les communications touchant la QUESTION MISE A L'ÉTUDE sont à adresser au rapporteur général : Ducarroz Max, instituteur à Bulle.